



Lettre de bienvenue

Chère élève,
Cher élève,

Nous te souhaitons la bienvenue en secondaire dans ta nouvelle école, l'Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance.

Le passage du primaire au secondaire marquera une étape importante dans ta vie. Nous allons vivre ensemble plusieurs années. Avec tes professeurs, tes éducateurs, tes parents, nous allons t'aider à grandir, à soutenir ton autonomie et à développer de multiples facettes de ta personnalité.

Progressivement, tu décideras de choix d'options et de cours afin de construire ton orientation scolaire. Tu devras aussi t'impliquer dans ton travail tous les jours et souvent après l'école avec effort, rigueur et soin. Même si tu pourras vivre durant ton parcours scolaire et d'adolescent des moments de doute et des difficultés qui te paraîtront insurmontables, tes professeurs et tes éducateurs t'accompagneront et t'encourageront mais à condition que tu produises tous les efforts nécessaires de ton côté.

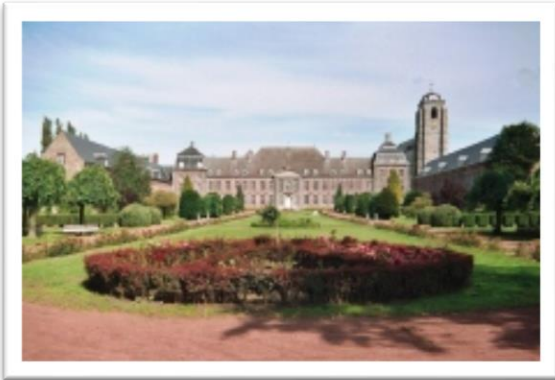
En classe, tu devras te montrer attentif et participatif mais sans interrompre inutilement le cours et en respectant les autres. Quand tu ne comprendras pas certaines matières ou apprentissages, tu ne devras pas hésiter à poser des questions et à demander du soutien. A la maison, tu apprendras à organiser un espace de travail au calme rien que pour toi.

Beaucoup d'élèves sont passés dans l'école avant toi et ont bien réussi dans la vie... alors pourquoi pas toi ? Tu es ici pour grandir, tu es l'avenir, alors mets toutes les chances de ton côté.

L. Sessolo
Directrice adjointe.

C. Thayse
Directeur.

1. Historique de notre école



L'abbaye de Bonne-Espérance se situe à Vellereille-les-Brayeux. Fondée en 1130 et destinée initialement à l'établissement d'une communauté de chanoines, Bonne-Espérance est la seule abbaye du Hainaut dont les bâtiments ont survécu aux destructions de la Révolution française. C'est dans ces bâtiments que s'implantaient, le 4 mai 1830, un établissement d'enseignement primaire et secondaire et en 1838 une école normale primaire formant les futurs instituteurs.

En 1925, cette école normale fut transférée dans la commune de Braine-le-Comte. La monumentale École Normale préfigure le développement d'un enseignement supérieur pour toute la région. L'école primaire vient rejoindre les locaux mêmes de l'école normale dans le courant des années cinquante, soit une trentaine d'années après la construction du bâtiment. En 1960, est venue s'adjoindre une section normale secondaire qui formait ce que l'on appelait à l'époque les régents.



Dans la foulée de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, les vieilles industries locales disparaissent les unes après les autres, marquant ici une désindustrialisation précoce. Le phénomène de navette avec la capitale n'en prend qu'un tour plus marqué d'autant que des flots d'élèves se mettent quotidiennement en route en sens inverse. Les années '90 voient la séparation entre l'école normale et ses écoles d'application primaire (qui deviendront l'Ecole Notre-Dame de Bonne-Espérance "ENDBE") et secondaire (qui deviendra l'Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance "INDBE").



2. Les valeurs chrétiennes de notre école

Qu'est-ce que l'école chrétienne a encore de spécifique ?

« La spécificité de l'école chrétienne ne tient pas d'abord aux valeurs prônées, mais aux ressources mobilisées, pour les fonder et les pratiquer, à savoir l'Évangile et les traditions éducatives qu'il a inspirées. »

« L'école catholique s'attache à la formation du jugement critique par une conscience libre et éclairée, à la faculté de discerner le vrai, le bon et le beau ; elle éduque ainsi aux valeurs, qui sont tout à la fois humaines et chrétiennes, en les faisant connaître et en aidant les jeunes à se construire une hiérarchie des valeurs. »

Orientations du congrès de 2002 - 1.5

« Une référence n'est vivante que si elle est mise en jeu et en pratique dans la vie réelle de l'école. La référence chrétienne a prouvé, depuis deux millénaires, son pouvoir d'inspiration. Quatre orientations semblent cruciales : l'excellence des études, le primat de la personne, la rencontre de l'altérité, l'option pour les pauvres. »

Pour penser l'école catholique au XXIème siècle Congrès de l'Enseignement – Louvain-La-Neuve - 2012

3. Projet pédagogique de l'enseignement secondaire

Dans le processus long et complexe de l'apprentissage, la clé de voûte sur laquelle est bâti notre enseignement est l'autonomie de l'élève. Cette autonomie ne se développe qu'à condition de rendre l'élève acteur de son apprentissage en favorisant le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. Permettre à nos jeunes de devenir les adultes de demain passe également par la construction d'un jugement personnel et d'une auto-évaluation basée sur des critères pertinents et conscients. Son cheminement devra être jalonné de questionnements, de confrontations des points de vue, de résolutions de problèmes. Le jeune vivra pleinement son apprentissage si celui-ci est le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui.

Que serait cette communication pédagogique sans la langue, orale et écrite, incarnant l'outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et du développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse ou encore l'intégration sociale et créative ? Vivre et apprendre avec l'autre, se connaître soi et l'autre dans un but commun d'autonomie ne peut s'accomplir qu'avec l'empathie nécessaire à l'accomplissement de soi dans un cadre harmonieux.

Malgré ces objectifs ambitieux que nos équipes éducatives se fixent, il est bon de rappeler que rien ne s'obtient sans effort. Des difficultés sont inhérentes à tout apprentissage : il est important que le jeune soit réceptif à l'accompagnement afin d'y puiser des solutions pour poursuivre son parcours scolaire. Apprendre requiert un climat de coopération, de solidarité et de saine émulation et un soutien des élèves par leurs parents. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

Voici donc notre conception de l'enseignement à l'I.N.D.B.E et nous espérons qu'elle deviendra prochainement ... la vôtre.

4. Organisation de l'enseignement secondaire

1^{er} degré : degré d'observation (en 3 ans maximum)			
1^{er} degré commun Avec CEB		1^{er} degré différencié Sans CEB	
1^{ère} C. Commune	Activités Complémentaires	1 ^{ère} différenciée	<i>Enseignement organisé à l'Institut Technique Saint- Gabriel</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Latin 2h</i> • <i>Travaux dirigés en Mathématique 1h</i> 	2 ^{ème} différenciée	
2^{ème} C. Commune	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soit Latin : 4h</i> • <i>Soit 2 activités complémentaires au choix :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sciences 2h</i> - <i>Langue moderne 2h</i> - <i>Socio-économie 2h</i> - <i>Dessin 2h</i> - <i>Théâtre 2h</i> - <i>Nouvelles technologies 2h</i> - <i>Sport 2h</i> 	<p><i>Objectif du degré différencié :</i> <i>Obtention du CEB et intégrer le 1^{er} degré commun</i></p>	
2^{ème} S. Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutien en Mathématique 2h</i> • <i>Soutien en Français 1h</i> • <i>Soutien en langues modernes 1h</i> • <i>Méthodologie 1h</i> 		
<p>Objectif : obtention du CE1D = Certificat d'Etude du 1^{er} Degré (à condition d'avoir son CEB)</p> <p>Epreuves communes à tous les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles en <i>Français</i> <i>Langues modernes</i> <i>Mathématique</i> <i>Sciences</i></p> <p>Epreuves communes proposées par le Réseau Libre (SEGEC) en <i>EDM</i></p>			

2 ^{ème} degré : degré d'orientation			
TRANSITION		QUALIFICATION	
GENERAL	TECHNIQUE	TECHNIQUE	PROFESSIONNEL
3 ^{ème} et 4 ^{ème} GT	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Latin - langues</i> • <i>Sciences - langues</i> • <i>Sc. Sociales - langues</i> • <i>Sc. Economiques –langues</i> • <i>Arts d'expression -langues</i> 	3 ^{ème} et 4 ^{ème} TT	<p style="text-align: center;"><i>Sciences sociales et éducatives</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Nombreuses options organisées à l'Institut Technique Saint-Gabriel</i></p>
Objectif : obtention du CESDD (Certificat d'Ens. Sec. du Deuxième Degré)			

3 ^{ème} degré : degré de détermination				
TRANSITION		QUALIFICATION		
GENERAL	TECHNIQUE	TECHNIQUE	PROFESSIONNEL	
5 ^{ème} et 6 ^{ème} GT	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Latin 4h</i> • <i>Sciences 6h ou 7h</i> • <i>Mathématique 2 – 4 – 6 - 8h</i> • <i>LG1 Anglais : 4h</i> • <i>LG1 Néerlandais 2 ou 4h</i> • <i>LGII Anglais et Ndls 4h</i> • <i>LGIII Allemand 4h</i> • <i>Sc. Economiques 6h</i> • <i>Sc. Sociales 4h</i> • <i>Histoire 4h</i> • <i>Arts d'expression 4h</i> <p style="text-align: center;"><i>Voir sur notre site internet les différentes combinaisons d'options possibles.</i></p>	Non organisé à Braine-le-Comte	5 ^{ème} et 6 ^{ème} TQ	<p style="text-align: center;">Agent(e) d'éducation</p> <p style="text-align: center;"><i>Voir grille horaire sur notre site internet.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Quatre semaines de stage sont organisées en institution en 5^{ème} et 6^{ème}.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Nombreuses options organisées à l'Institut Technique Saint-Gabriel (y compris la 7P)</i></p>
Objectif : obtention du CESS (Certificat d'Ens. Sec. Sup.) <i>pour tous</i> et du CQ (Certificat de Qualification) <i>en plus pour les élèves du qualifiant</i>			<i>Obtention du CESS après une 7P réussie</i>	

5. Les grilles horaires au 1^{er} degré

Le premier degré de l'enseignement secondaire constitue une étape clé à plusieurs égards dans le parcours scolaire des élèves. En effet, lors de ces deux années, plusieurs missions éducatives doivent être menées à bien. Tout d'abord, ces deux années parachèvent l'enseignement du fondement. Ce continuum pédagogique, qui a démarré au fondamental, doit aboutir à la maîtrise des socles de compétences, qui comprennent des aspects transversaux et disciplinaires, minimum nécessaire à la poursuite de toute scolarité. Au terme de la deuxième année du secondaire, le conseil de classe se prononce sur la certification de ces compétences et délivre le CE1D. En outre, le premier degré est le creuset des premières réflexions qui vont forger l'orientation future de l'élève. A cette fin, l'élève sera informé sur les différentes filières de l'enseignement, sur leurs finalités et leurs débouchés professionnels potentiels. Toutefois, l'objectif n'est pas d'arrêter un choix ferme et définitif mais de lancer une mise en projet par la construction d'une attitude réflexive sur la personnalité, les intérêts et les aspirations. Ces deux années se révèlent être bien plus qu'une simple gare de triage mais relèvent plutôt de la piste d'envol vers de nouveaux horizons. Enfin, le premier degré est également un lieu où l'élève peut recevoir un soutien particulier afin de remédier à certaines lacunes qui pourraient affecter la poursuite de son projet scolaire. Dès lors, différents dispositifs de différenciation ont été imaginés. Pour les élèves qui éprouvent des difficultés dans les années communes, le dispositif du Plan Individualisé d'Apprentissage les soutiendra dans leur effort de remise à niveau et des heures de remédiation peuvent pallier les lacunes et ainsi atteindre les socles de compétences en deux années. Par ailleurs, si les difficultés persistent, les élèves peuvent être guidés dans des années complémentaires de soutien pour acquérir autrement les compétences de base.

1^{ère} année commune : 1C		
Formation commune obligatoire <i>Identique à tous les établissements</i>		28h
Religion catholique	2h	
Français	6h	
Mathématique	4h	
Étude du milieu	4h	
Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4h	
Initiation scientifique	3h	
Éducation physique	3h	
Éducation par la technologie	2h*	
Éducation artistique : Éducation plastique / musicale	2h*	
Activités complémentaires		3h
Latin	2h	
TD Mathématique	1h	
Remédiations facultatives		
Mathématique	(2h)	
Français	(1h)	
Langues	(1h)	
Méthodologie	(1h)	
<i>*organisée par demi-année</i>		
Total		31h

2^{ème} année commune : 2C

<p><u>Formation commune obligatoire</u> <i>Identique à tous les établissements</i></p> <p>Religion catholique Français Mathématique Étude du milieu Langue moderne I (néerlandais ou anglais) Initiation scientifique Éducation physique Éducation par la technologie Éducation artistique : Éducation plastique</p> <p align="center"><u>Activités complémentaires</u></p> <p>• Soit Latin • Soit 2 activités complémentaires au choix : - Sciences - Langue moderne - Socio-économie - Dessin - Théâtre - Nouvelles technologies - Sport</p> <p align="center"><u>Remédiations facultatives</u></p> <p>Mathématique Français Langues Méthodologie</p> <p align="right"><i>*organisé par demi-année</i></p>	<p>2h 5h 5h 4h 4h 3h 3h 2h* 2h*</p> <p>4h 2h +2h</p> <p>(2h) (1h) (1h) (1h)</p>	<p>28h</p> <p>4h</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

2^{ème} année complémentaire : 2S

<p><u>Formation commune obligatoire</u> <i>Identique à tous les établissements</i></p> <p><u>Activités complémentaires</u> Selon les besoins (4h max)</p> <p>Méthodologie Soutien en mathématique Soutien en Français Soutien Langues Modernes</p>	<p>1h 2h 1h 1h</p>	<p>28h</p> <p>4h</p>
Total		32h

6. Les activités complémentaires

Latin

A travers la lecture et la traduction de textes anciens, mais également via la réalisation de différents travaux et projets (affiches, pièce de théâtre, visites culturelles...), l'activité complémentaire « latin » en deuxième année propose aux élèves de voir la langue française sous un angle différent mais aussi de découvrir nombre de personnages, de faits historiques et de récits mythologiques qui ont façonné notre société. Le cours propose aux élèves un apprentissage de diverses compétences transdisciplinaires qui les aideront à devenir des citoyens réfléchis et critiques de notre monde contemporain.

Sport

Cette activité complémentaire conduira l'élève vers une formation sportive multidisciplinaire car de nombreux sports individuels et collectifs seront abordés pendant toute l'année. L'attitude face au travail, le goût de l'effort, l'engagement personnel de l'élève et sa volonté de progresser quel que soit son niveau de performance, sont à nos yeux des valeurs essentielles. Il est cependant indispensable que l'élève choisisse en fonction de plusieurs critères : avoir une réelle motivation : goût de l'effort, volonté de progresser, envie de se dépasser, être apte à suivre régulièrement toutes les activités et pleinement responsable de son apprentissage.

Nouvelles technologies

Que tu sois accro aux nouvelles technologies ou que tu aies simplement envie de t'y intéresser, cette activité complémentaire te permettra d'apprendre à allier leur utilisation à ton travail scolaire. Outre l'usage de supports informatiques, tu apprendras à utiliser le Net en toute sécurité ainsi que des logiciels de présentation qui te seront utiles tout au long de ta scolarité. Finalement, nous aurons l'occasion d'explorer le monde des applis et de la photographie numérique.

Théâtre

Ce parcours dans l'Atelier d'expression et de communication théâtrale est orienté sur une formation artistique qui met l'accent vers la communication et l'ouverture sociale. De s'exprimer avec art, c'est oser la créativité, offrir un espace de parole et d'apprentissage pour permettre de devenir des citoyens engagés. Dans le plus grand respect des autres, d'y faire de nombreux exercices : monologue, dialogue, extraits de pièces. Les objectifs seront multiples : développer la connaissance de ta voix et de ton corps, apprendre à respirer et à articuler, découvrir la palette des émotions au travers des cinq sens, etc.

Sciences

L'objectif de ce cours est de développer la curiosité et le goût de l'investigation chez les élèves. Leur faire découvrir différentes méthodes au travers d'activités telles que : relever un défi, développer le sens de l'observation, présenter un rapport de labo, s'exercer à manipuler, découvrir le monde vivant par l'intermédiaire de cultures, élevages, etc. L'élève sera intéressé, ouvert aux différentes activités, sensible à l'environnement et capable de s'investir dans des travaux personnels et de groupes.

Socio-économie

Dans le cadre du cours de Socio-Economie, sont abordés des notions économiques et sociales concernant le milieu de vie de l'élève (son quartier, sa commune, sa région, son pays...) ainsi que son milieu naturel (les ressources, l'écologie...). C'est au travers d'analyses de documents, de tableaux ou de graphiques que l'élève va comprendre l'environnement dans lequel il se développe et va apprendre à se montrer critique par rapport à ce que transmettent les médias et les politiques. Cette orientation conviendra aux élèves curieux du monde qui les entoure et intéressés à devenir acteur de/dans la société.

Langues modernes

Lors des activités complémentaires de langues (Néerlandais - Anglais), vous aurez la possibilité d'aborder ces cours de manière différente et plus ludique : réalisation de petites pièces de théâtre, analyse et vocabulaire des chansons, utilisation des Technologies d'Information et Communication pour la réalisation de dossiers de recherche sur des thèmes ou des centres d'intérêt de l'élève dans la langue cible, apprentissage de mini-poésies. Surtout : rencontre avec des « native », correspondance avec une école à l'étranger, etc. Bref, de l'immersion pour le plaisir de communiquer dans une autre langue.

Education artistique

Si tu souhaites libérer ta créativité en présentant tes propres productions artistiques, tout en travaillant souvent en synergie avec les autres afin de renforcer la confiance en soi, alors prends l'initiative d'ouvrir les portes colorées de notre atelier. Nous parcourons l'entièreté des compétences du programme d'éducation artistique en 1e et en 2e années. Mais l'activité complémentaire en éducation artistique est aussi une opportunité de dépasser le programme avec des créations de plus grande ampleur, valorisantes pour les élèves et utiles pour l'école : embellissement des couloirs, fresques collectives ou individuelles, travail de scénographie en parallèle avec l'option arts d'expression, création de décors et d'accessoires pour les pièces de théâtre, réalisation d'aménagements pour soutenir une meilleure méthode de travail, réalisations pastorales pour le cours de religion en 3 dimensions, etc.

7. L'évaluation au 1^{er} degré

Au premier degré, l'élève a deux années pour acquérir les apprentissages des savoirs et savoir-faire qui lui permettront de passer, en fin de 2^{ème}, l'épreuve du **Certificat d'Etudes du 1^{er} Degré** de l'enseignement secondaire (**CE1D**) commune à tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si l'élève ne réussit pas de manière suffisante le CE1D et que le Conseil de classe ne dispose pas d'éléments pertinents pour justifier que l'élève a tout de même les acquis suffisants, l'élève dispose d'une année complémentaire (2^e S) afin d'acquérir les bases pour réussir le **CE1D**. Le 1^e degré est limité à trois années maximum. Au cas où un élève ne réussirait pas son CE1D au terme de la troisième année, il se voit automatiquement réorienté de manière positive vers une filière conseillée par le conseil de classe.

L'évaluation, au 1^e degré, a donc surtout pour objectif d'aider l'élève (et les parents) à s'informer du niveau d'acquis de ses apprentissages en vue de la réussite du CE1D.

L'évaluation se fait de trois manières :

- L'évaluation à valeur formative (EVF) : cette évaluation vise à informer l'élève, en cours d'année, de la manière dont il maîtrise les apprentissages et les compétences dans chaque cours. L'élève peut se rendre compte des éventuelles lacunes, recevoir des conseils d'amélioration... L'évaluation formative permet « le droit à l'erreur ». Tout au long de l'année, les professeurs signaleront les observations et leurs avis dans les bulletins.
- L'évaluation à valeur certificative (EVC) : Elle s'exerce au terme des apprentissages et après d'éventuelles remédiations. L'ensemble des évaluations certificatives sont transcrites dans le bulletin de Noël et de juin. Les autres périodes sont consacrées aux évaluations formatives.
- L'évaluation certificative (EC) en fin de deuxième = CE1D.

En 1^{ère} secondaire, le bulletin s'organise de cette manière pour chaque matière et par période (+- semaines) :

1 ^{ère} période Travail journalier	1 ^{ère} période certificative Session des examens de décembre	2 ^{ème} période Travail journalier	3 ^{ème} période Travail journalier	3 ^{ème} période Travail journalier	2 ^{ème} période certificative Session des examens de juin	Bilan des évaluations certificatives 100
EVF1	EVC1	EVF2	EVF3	EVF4	EVC2	
100	30	100	100	100	70	

Une session d'examens permet de mettre l'élève en situation d'autonomie face à l'exercice d'apprentissages et à l'étude de savoirs qu'il a travaillés en classe et avec le professeur pendant les périodes précédentes. L'élève apprend donc à gérer, par lui-même, une quantité de différentes matières complexes en fonction d'objectifs définis.

- Réunion de parents à la mi-septembre – pour les 1^{ères} secondaires uniquement ;
- 1^{ère} période : fin octobre et réunion de parents à la mi-novembre ;
- 2^{ème} période certificative : fin décembre après les conseils de classe ;
- 2^{ème} période formative : fin janvier et réunion de parents ;
- 3^{ème} période : mi-mars et réunion de parents ;
- 4^{ème} période : fin mai
- 5^{ème} période : fin juin après les délibérations :

Au terme de la 1^{ère} année : rapport de compétences acquises. Certains élèves seront accompagnés par un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) s'ils éprouvent trop de difficultés au terme de la première année commune.

Au terme de la 2^{ème} année, le degré d'observation est certifié par l'obtention du CE1D et par un rapport de compétences acquises. Certains élèves seront orientés vers une éventuelle 2^{ème} complémentaire (avec un PIA) s'ils éprouvent trop de difficultés.



8. Aide et soutien aux difficultés d'apprentissage

La réforme du 1^e degré vise à soutenir l'entrée des élèves du primaire dans le secondaire. Chaque école applique au mieux cette réforme en organisant, notamment, un dispositif d'aide aux difficultés d'apprentissage. L'équipe éducative de l'INDBE, outre sa préoccupation constante d'une pédagogie humaniste et moderne, encadre l'élève en difficulté selon plusieurs niveaux : cours de méthodologie et de remédiations, suivi PIA ou encore CASA. Ces soutiens impliquent tous les intervenants, l'élève, les professeurs et les parents.

Le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)

Le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) est un outil méthodologique élaboré pour chaque élève de 2^e complémentaire et ceux du 1^e degré en difficulté. Il est ajusté durant toute la scolarité par le Conseil de classe. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée : remédiation spécifique, travail en méthodologie ou suivi CASA. Chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en place les moyens adéquats pour atteindre ces objectifs. Le Conseil de classe est chargé d'évaluer les progrès et les résultats de chaque élève en vue d'ajuster le plan individuel d'apprentissage.

Les cours de méthodologie

En secondaire, pour mettre toutes les chances de ton côté, il est important que tu acquières de bonnes méthodes de travail. On dit souvent "qu'un bureau désordonné est le fruit d'un cerveau désordonné". Savoir organiser ses cours, son cartable, son bureau, ranger, classer, organiser son travail : tout cela s'apprend. Ensemble nous allons apprendre à faire place nette dans ton environnement, ainsi qu'à programmer ton emploi du temps. En effet, il est extrêmement important que tu apprennes à déterminer seul le temps dont tu as besoin pour chacun de tes cours.

Finalement, nous ne ferons pas l'impasse sur les différentes méthodes de mémorisation, mais aussi d'apprentissage et de révision, et puisqu'il existe huit types d'intelligence différents et que chacun privilégie différentes méthodes de travail, nous t'apprendrons les méthodes les plus efficaces pour toi !

Les remédiations en mathématique, français et langues modernes

Les remédiations ou cours de soutien sont organisés pour aider l'élève à acquérir des compétences spécifiques en difficultés en mathématique, français et langues modernes. Les professeurs retravaillent autrement ces compétences de manière plus individuelle après avoir identifié les problèmes rencontrés avec l'élève. Ces cours sont généralement donnés le mercredi matin.

La Cellule d'Aide et Soutien aux Apprentissages (CASA)

Cette cellule accompagne les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage liées à des troubles de dyslexie et/ou d'attention. Un suivi particulier entre des personnes ressources et l'élève permet de mettre en place certains aménagements dans les cours et une aide plus particulière (gestion mentale, gestion du stress).

9. Education à la citoyenneté

Nous considérons que l'élève fait partie intégrante de la vie de l'école et est un acteur majeur via les délégués de classe et le conseil de participation.

Le délégué de classe et son suppléant



Le délégué de classe

- Est le représentant de sa classe.
- Est le lien entre les élèves de sa classe et les professeurs, les éducateurs et la direction.
- Est aidé dans sa tâche par le délégué suppléant.

Le délégué de classe

- Rassemble les demandes des élèves de sa classe et les transmet aux personnes concernées.
- Prend régulièrement contact avec les représentants des élèves au Conseil de Participation.
- Transmet aux élèves de sa classe le compte rendu des réunions du Conseil de Participation.



Ce que le délégué de classe n'est pas...

- N'est pas l'élève à tout faire...
- N'est pas le responsable de sa classe.
- N'est pas le surveillant de sa classe.
- N'est pas nécessairement l'élève chargé d'effacer le tableau, d'éteindre les lumières ou de fermer les portes mais il veillera à ce que ça se fasse...
- N'est pas le responsable du ramassage de l'argent,...



Le Conseil de participation

La constitution du Conseil de participation a pour objectif le développement d'une véritable culture de participation. L'idée est bien de :

- mettre l'établissement en projet collectif et favoriser la prise en charge partenariale de la mission spécifique qu'il se donne ;
- introduire une part de démocratie dans la nécessaire autonomie de l'établissement et assurer la transparence de celle-ci ;
- enseigner, par leur exercice, des pratiques citoyennes : la délibération collective, la négociation, le travail en équipe, la reconnaissance de chacun des partenaires dans un esprit de confiance et de respect mutuel ; rendre chaque acteur solidaire du bien commun et développer dans l'école une culture de la responsabilité en garantissant un dialogue permanent entre partenaires.

10. Informations pratiques

Le jour de la rentrée

Le 1^{er} jour de classe, tu seras accueilli à la Chapelle de l'école. Vous serez nombreux mais tu retrouveras vite des amis et tu t'en feras des nouveaux. Nous t'attendrons dès 08h30. Les professeurs présents t'indiqueront la classe dans laquelle tu seras. Tu feras la connaissance de ton titulaire et de la direction. Lors de cette première journée, tu feras également le tour de l'établissement avec ta classe afin de te familiariser avec les lieux.

Une journée à l'école

L'école est ouverte et **sous surveillance** de 08h00 à 17h00. Cependant, les élèves qui arrivent plus tôt peuvent se rendre directement au réfectoire, mais la surveillance n'est assurée qu'à partir de 08h00. Le soir, une surveillance est assurée jusqu'à 16h50 à l'étude.

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI			
Période	Appellation	Pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e	Pour les élèves de 4^e à la 6^e
de 08h30 à 09h20	1 ^{re} heure	Cours	Cours
de 09h20 à 10h10	2 ^e heure	Cours	Cours
de 10h10 à 11h	3 ^e heure	Cours	Cours
de 11h à 11h30	<i>Récréation</i>		
de 11h30 à 12h20	4 ^e heure	Cours	Cours
de 12h20 à 13h10	5 ^e heure	<i>Récréation</i>	Cours
de 13h10 à 14h00	6 ^e heure	Cours	<i>Récréation</i>
de 14h00 à 14h50	7 ^e heure	Cours	Cours
de 14h50 à 15h40	8 ^e heure	Cours	Cours
de 15h40 à 16h30	9 ^e heure	Cours éventuel	Cours éventuel
MERCREDI			
Période	Appellation	Pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e	Pour les élèves de 4^e et 6^e
de 08h30 à 09h20	1 ^{re} heure	Cours	Cours
de 09h20 à 10h10	2 ^e heure	Cours	Cours
de 10h10 à 11h	3 ^e heure	Cours	Cours
de 11h à 11h20	<i>Récréation</i>		
de 11h20 à 12h10	4 ^e heure	Cours	Cours
de 12h10 à 13h00	5 ^e heure	Cours éventuel	Cours

Les entrées et les sorties

L'entrée et la sortie des élèves se font par la grille de la cour de récréation. Nous disposons d'un parking pour les vélos et les motos (face à l'entrée principale). Tous les emplacements de parking pour les voitures sont réservés aux membres du personnel.

Du début de la journée jusqu'à la fin des cours, les élèves ne peuvent en aucun cas quitter l'établissement sans autorisation écrite de la part d'un éducateur ou un directeur.

Les temps de midi

Les élèves qui prennent leur repas de midi à l'école se rendent au réfectoire. La cafétéria vend des sandwiches, cornets de pâtes, salades, fruits et différents snacks chauds tous les midis (sauf mercredi). Ne peuvent quitter l'école que les élèves disposant d'une carte de sortie les autorisant à dîner au domicile légal, à condition que celui-ci se situe à proximité de l'école. Lors de la récréation de midi, des locaux sont mis à la disposition des élèves pour l'étude et le local V9 accueille le club des joueurs d'échecs. Le hall des sports et tous les terrains de sports peuvent être occupés, mais uniquement pour participer à des activités sportives.

La carte magnétique AP School

En début d'année, tu recevras une carte magnétique personnelle qui s'utilise comme un compte (approvisionné par netbanking) et comme une clé d'accès. Elle est reliée de manière complètement sécurisée, au système AP School via le site internet de l'école. Elle permet d'entrer par la porte principale après 8h40 (pour rappel, l'accès à l'école se fait par la grille de la cour jusque 8h40), à acheter son repas de midi, à accéder aux distributeurs ou à faire des photocopies. A chaque utilisation dans l'école, en temps réel, le compte de l'élève est alors débité du montant de l'action réalisée. Le système AP School sur internet offre la possibilité aux parents d'effectuer une visualisation des opérations réalisées par l'élève.

La librairie

Les élèves ont la possibilité de se procurer les manuels scolaires dont ils ont besoin en passant commande, soit à la location soit à la vente, via la plate-forme ApSchool, sur le site Rent&Book. Les livres seront disponibles à l'école début septembre ou livré à domicile.

Le paiement de la location et/ou de l'achat des manuels se fera via virement bancaire (AP School) après réception de la facture qui leur sera envoyée courant septembre.

Le service de promotion de la santé à l'école (PSE)

Ce service est assuré par des personnes agréées par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

PSE - Soignies

Ruelle Scaffart

7060 SOIGNIES

☎ : 067/33.36.80

Centre PMS

Le centre PMS libre de Soignies 1 possède également une antenne au sein de notre établissement. L'équipe est composée d'une psychologue et d'un assistant social. Ils sont à ta disposition pour tous conseils et aides éventuelles. Ils proposent :

- Une aide dans les choix d'orientation scolaire ;
- Une action en vue de favoriser le développement d'un enfant ;
- Une écoute attentive pour prévenir de difficultés (personnelles, scolaires, relationnelles,..).

Centre PMS libre de SOIGNIES 1

Ruelle Scaffart

7060 SOIGNIES

☎ : 067/33.36.42

☎ : 067/33.37.71

Accès à l'école

<i>Par le train</i>	<i>Par le bus</i>
<p>De la gare de Braine-le-Comte, il faut entre 10 et 15 minutes à pied pour venir jusqu'à l'école.</p> <p>Pour arriver à la gare de Braine-le-Comte, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none">• 5 minutes de Soignies ;• 6 minutes d'Ecaussinnes ;• 6 minutes d'Hennuyères ;• 8 minutes de Tubize ;• 17 minutes de Manage ;• 19 minutes de La Louvière ;• 24 minutes de Bruxelles-midi.	<ul style="list-style-type: none">- <i>Ligne</i> - 63 : Nivelles - Ronquières - Braine-le-Comte ;- <i>Ligne</i> - 65 : Braine-le-Comte - B.S.I.- Braine-l'Alleud/Nivelles ;- <i>Ligne</i> - 116 : Soignies - Braine-le-Comte - Rebecq - Tubize - Halle ;- <i>Ligne</i> - 126 : Enghien - Braine-le-Comte ;- <i>Ligne</i> - 473 : Braine-le-Comte – Steenkerque.

En voiture

Maintenant que tu es grand, il est préférable que tes parents te déposent non pas devant l'école mais à proximité afin d'atténuer les problèmes de circulation et de sécurité devant l'école. Cela peut être le long de la chaussée, au parking de la rue des Déportés,...

A vélo

Il y a un parking vélo à l'école. Tu dois entrer par l'allée latérale droite – 1^{ère} porte à gauche.